

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, présente le cinquième rapport de ce comité.

Le MERCREDI 11 mai 1960.

Le comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité présente son cinquième rapport, comme il suit:

Votre Comité recommande—

1. Que M. Edward Jennings, Chef du service de nettoyage, le Sénat, soit retraité le 1<sup>er</sup> septembre 1960, et qu'une allocation lui soit accordée en vertu des dispositions de la Loi sur la pension du service public.

2. Qu'il soit accordé à M. Jennings, au lieu d'un congé de retraite de six mois avec traitement, une gratification égale à la différence entre six mois de traitement et l'annuité couvrant cette période.

Le tout respectueusement soumis.

*Le Président,*  
W. R. BRUNT.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité, présente le sixième rapport de ce comité.

Le MERCREDI 11 mai 1960.

Le comité permanent de la Régie intérieure et de la comptabilité présente son sixième rapport, comme il suit:

Votre Comité recommande:

1. Que M. Homer E. Facto, nettoyeur et aide, le Sénat, soit retraité le 1<sup>er</sup> août 1960, et qu'une allocation lui soit accordée en vertu des dispositions de la Loi sur la pension du service public.

2. Qu'il soit accordé à M. Facto, au lieu d'un congé de retraite de cinq mois avec traitement, une gratification égale à la différence entre cinq mois de traitement et l'annuité couvrant cette période.

Le tout respectueusement soumis.

*Le Président,*  
W. R. BRUNT.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.